

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL N°12/2023 – 14 DECEMBRE 2023 SIEGE DE LA FEDERATION

<b>Présidence</b>	André Giraud
<b>Présents</b>	Jean-Marie Bellicini, Jean-Jacques Godard (visio), Jean Gracia, Marcel Ferrari, Michel Huertas Emmanuelle Jaeger (matin ; après-midi en visio), Christine Mannev, Alain Martres, Martine Prévost, Alain, Talarmin, Jean Thomas, Anne Tournier-Lasserve (après-midi) Didier Vareecke, Christine Virlovet
<b>Excusés</b>	Dominique Carlac'h (pouvoir à Jean Gracia), Arnaud Flanquart, Souäd Rochdi (Directrice générale), Anne Tournier-Lasserve (matin, pouvoir à André Giraud)
<b>Assistent</b>	Jean-Marc Beraud (Président du CNL), Christophe Halleumieux (DGA) Fabrice Dubuisson, Patrick Ranvier (DTN), Lahcen Salhi

- Début de la réunion à 10 h -

### 1. OUVERTURE

André Giraud remercie les personnes présentes à cette réunion.  
Il a une pensée pour la Directrice générale frappée par un deuil familial.

### 2. APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL N°11 DU 16 NOVEMBRE

Jean-Marie Bellicini fait d'abord un point sur les présences, absences et pouvoirs.  
Il indique ne pas avoir reçu de remarques concernant le dernier procès-verbal qu'il soumet à l'approbation des membres du Bureau fédéral.

**Le PV est approuvé à l'unanimité.**

Il rappelle que la consultation des membres du Bureau fédéral pour la proposition d'adoption du Règlement concernant l'intégration des courses sur route au Règlement World Athletics, s'est soldée par le résultat suivant : unanimité moins une abstention.

### 3. INTERVENTION DU PRESIDENT

L'agenda du Président (voir annexe) a été envoyé à tous les membres du Bureau fédéral. André Giraud revient simplement sur les événements les plus importants.

- Il a participé à une réunion dans le cadre de la journée mondiale du bénévolat. Trois ministres étaient présents. Divers projets ont été évoqués :
  - la simplification de la vie associative,

- l'accompagnement des bénévoles,
- la reconnaissance des compétences par VAE,
- des trimestres de retraites accordées aux bénévoles.

➤ Les fédérations ont appris la création de 1 000 emplois dans les quartiers relevant de la politique de la ville (QPV) et dans les zones rurales à revitaliser (ZRR). L'objectif est de proposer un parcours de formation allégé pour former des éducateurs sportifs. Les clubs qui s'impliqueraient dans cette action bénéficieraient d'une aide de 30K€ pendant 3 ans. C'est une opportunité à saisir.

➤ André Giraud a participé à une importante réunion pour la promotion de l'Activité Physique et Sportive comme « Grande Cause Nationale 2024 ». De nombreuses personnalités étaient présentes (voir agenda). Trois axes ont été détaillés :

- des spots seront diffusés pendant les JO pour inciter à participer fin septembre à un 5km (allure libre : course ou marche) ouvert à tous, qui sera organisé dans six villes,
- en partenariat avec le Medef, dans le cadre de la promotion du sport en entreprise, un séminaire spécifique aura lieu avec nos coachs athlé-santé,
- six manifestations running d'envergure vont être labellisées :
  - semi-marathon de Paris,
  - Maxi-race dans le cadre des championnats d'Europe off road,
  - Route du Louvre,
  - Ekiden de Paris,
  - Marseille-Cassis,
  - Festi-cross de Carhaix.

➤ Un séminaire OFA a réuni les différents intervenants, responsables des domaines. Une nouvelle organisation sera mise en place avec des réunions « stratégiques » auxquelles participeront André Giraud, Christine Virlovet Souäd Rochdi, Patrick Ranvier et Pierre-Yves Colin. C'est ce dernier qui, lors des réunions, fera le lien avec les différents contributeurs selon les domaines de formation.

➤ Kevin Legrand va travailler avec « Paris 2024 » pour l'organisation technique des épreuves d'athlétisme des JO. European Athletics a donné son accord pour le libérer jusqu'en septembre.

➤ La société « Prisme » qui gérait le versement des salaires de nos athlètes pro a déposé le bilan. La Fédération prend le relais en créant sa propre coopérative. Il n'y aura pas d'interruption pour le versement des salaires aux athlètes.

➤ Le Président annonce un partenariat pour soutenir nos équipes de relais avec la société Randstad qui accueillera également pendant les JO la Maison de l'athlétisme.

➤ Marcel Ferrari fait part de son étonnement en découvrant dans la revue *Athlé Magazine* un dossier de plus de 20 pages sur l'écologie, la réduction de l'empreinte carbone, alors qu'un important contingent d'athlètes et d'encadrants est parti en stage en Afrique du Sud.

➤ Jean Gracia a rencontré lors des championnats d'Europe de cross à Bruxelles, une délégation de la ville de Carhaix et de la ligue de Bretagne pour une éventuelle organisation des championnats d'Europe de cross en 2026 ou 2027.

Une décision à ce sujet devra être prise lors du Comité directeur de mars prochain. Aucun accord ne pourra être donné sans un engagement écrit de la part des collectivités territoriales pour les financements.

#### 4. PSF (voir annexe)

Marcel Ferrari fait d'abord un bilan chiffré de la campagne PSF 2023. Puis, il rappelle l'objectif spécifique de la campagne 2024 : réussir la rentrée de l'automne. Il détaille ensuite les propositions d'orientations particulières concernant les ligues, les comités départementaux et les clubs.

La nouveauté est que les clubs non-labellisés pourront, exceptionnellement, participer à la campagne 2024 s'ils font l'effort de former un dirigeant de niveau 1. Cette formation est très simple et cela peut inciter d'autres dirigeants à suivre des modules complémentaires.

Marcel Ferrari rappelle aussi qu'il y aura des financements spécifiques pour les clubs qui feront des actions cet été pendant les JO (QPV et ZRR) ou qui s'engageront pour la grande cause nationale 2024. Il présente enfin le rétroplanning de la nouvelle campagne PSF 2024 et rappelle l'obligation de fournir un compte-rendu de toute action subventionnée.

#### 5. TEXTES REGLEMENTAIRES (voir annexe)

##### ➤ Statuts type des ligues

Jean Gracia présente le texte qui apporte des nouveautés concernant les mandats de président(e)s.

Pour les ligues recomposées, suite à loi NOTRe de 2015, on repart à zéro à partir de la création des nouvelles ligues en 2016.

Pour les ligues qui sont restées les mêmes, si un 3<sup>ème</sup> mandat de président est en cours, un 4<sup>ème</sup> est possible.

##### ➤ Règlement des manifestations running

Ce texte présente les trois phases du Plan de prévention santé (PPS) concernant l'ensemble des manifestations running.

Le Bureau fédéral valide le projet des trois phases pour la mise en application de ce PPS.

#### 6. DOSSIERS DU BUREAU FEDERAL (voir annexe)

##### ➤ Licences

Jean-Marie Bellicini fait un point sur les licences. A date, nous sommes à +2,5%. Toutes les ligues métropolitaines sont en avance, et tout particulièrement les ligues de Normandie et de Bourgogne Franche-Comté.

##### ➤ Déclaration d'intérêt et de patrimoine

Le Secrétaire général rappelle aux personnes concernées (Président, Secrétaire général, Trésorier général et Vice-présidents) la nécessité de remplir le plus rapidement possible leur déclaration d'intérêt et de patrimoine.

##### ➤ Labellisation (voir annexe)

Emmanuelle Jaeger présente et commente les résultats de la labellisation 2023.

Didier Vareecke rappelle qu'un club labellisé doit être en conformité avec le projet fédéral.

Il remercie la CNDC qui a fait un gros travail pour lister les clubs qui ne licencient pas leurs EA/PO. Ces clubs ne doivent pas bénéficier de la labellisation et ne peuvent plus prétendre à des aides de la Fédération. **Accord du Bureau fédéral.**

➤ Honorabilité

Alain Martres informe qu'il a demandé à être déchargé de sa « mission » de référent honorabilité, car les relations fréquentes avec le service Signal-sports du ministère demandent des connaissances juridiques qu'il n'a pas. C'est donc une juriste du pôle juridique qui le remplace pour répondre aux questions posées par le service et assurer le suivi de certains signalements qui nous parviennent par ce canal.

En ce qui concerne le suivi du fichier honorabilité, il semble nécessaire d'envoyer une circulaire aux clubs pour rappeler la procédure et la nécessité de mettre sur le SIFFA les coordonnées de tous leurs encadrants, y compris ceux qui ne sont pas licenciés.

Alain Martres indique que dans le contrat de délégation FFA-ministère des Sports, signé en mars 2022 et applicable jusqu'au 31-12-2025 (encore 2 ans), on trouve la liste des différents domaines pour lesquels un référent doit être nommé :

- lutte contre les violences ;
- intégrité ;
- violences sexuelles ;
- honorabilité ;
- citoyenneté ;
- laïcité et valeurs de la République.

Jérôme Nicault a suivi sur ce sujet une formation spécifique, au cours de laquelle il a été rappelé que, depuis une loi de 2018, les fédérations doivent inclure dans leurs outils de formation, un module (ou partie de module) sur ce thème.

Si on veut aller plus loin et devancer d'éventuels problèmes, il faudrait ajouter dans nos règlements un point concernant le respect de la laïcité et des valeurs de la République, et l'interdiction des signes religieux, politiques et syndicaux portés de façon ostentatoire.

➤ Calendrier sportif 2023-24

Le Bureau donne son accord pour intégrer les 10km marche masters au Festi-Marche (16-17 mars), dès 2024.

Le Bureau demande aussi une coordination entre la CSO et la CNR pour éviter un télescopage entre les championnats de France de 10 000m et ceux du 10Km : par exemple, en 2024, les Championnats de France de 10 000m sont programmés le samedi 20 avril à Pacé (BRE), soit une semaine après les Championnats de France du 10 Km route à Roanne (ARA) le 14 avril.

Alain Talarmin indique que, lors de la refonte des calendriers, il a été demandé à la CSO de travailler sur un calendrier pour les 3 ou 4 années à venir.

Aujourd'hui le calendrier 2023-24 est validé et en ligne, et la CSO a déjà travaillé sur les calendriers 2024-25 et 2025-26.

Le point ci-dessous peut être présenté lors du prochain CD FFA si accord du Bureau fédéral.

Concernant la coupe de France 2024, Blois est candidat comme les années passées, mais la date retenue dans le calendrier 2024-25 tombe le même weekend que les « Rendez-vous de l'Histoire » (rassemblement culturel d'historiens), ce qui avait posé un problème en 2022, en autres, pour les hébergements. La CSO demande d'inverser les dates des Interclubs « Avenir » avec la coupe de France soit le 19 octobre 2024, et de positionner les Championnats de France des **5Km route le dimanche 26 octobre**, pour que les athlètes ne soient pas en concurrence.

➤ Modalités d'inscription au calendrier WA

La CSO propose, en accord avec la DTN, de limiter, selon la taille des ligues, le nombre d'épreuves régionales qui seront inscrites au calendrier WA. **Accord du Bureau fédéral.**

➤ Règlements divers

**Le Bureau fédéral valide les règlements suivants :**

- Coupe de France de montagne,
- Cross-country Tour National,
- Challenge clubs de cross-country,
- Challenge clubs de courses sur route.

Ces documents seront mis en ligne sur le site fédéral.

➤ Délégations internationales

Jean Gracia communique le tableau des délégations fédérales.

➤ Prérequis pour les candidats aux examens fédéraux

Après discussion, le **Bureau fédéral décide** (unanimité moins une abstention) de suivre l'argumentaire du pôle juridique concernant un des prérequis nécessaires pour se présenter à l'examen de Juge-arbitre national d'athlétisme (JNA). Ce prérequis peut, en effet, constituer une rupture d'égalité de traitement.

➤ Appel au Bureau fédéral

Jean Gracia informe que la CSR a refusé la gratuité des mutations à un club lors de sa réunion du 7 novembre 2023.

Selon l'article 2.3.3 des règlements généraux, « *La mutation est gratuite et ne donne pas lieu à compensation financière :*

- *pour tout licencié, lorsque le Club dont il était adhérent n'est plus membre de la FFA à la suite d'une radiation ;*
- *pour tout licencié éligible au statut d'athlète professionnel dont le contrat de travail ou le contrat d'image a été rompu par son Club ; dans ce cas un courrier du Club lui notifiant cette rupture devra être joint à la demande de mutation ;*
- *pour tout licencié dont le Club change de statut à condition que la demande de mutation soit réalisée dans un délai d'un mois à compter du changement de statut ;*
- *pour tout cas spécifique après étude et décision de la CSR nationale, ou le Bureau fédéral en cas d'appel* ».

Or, la demande a été faite pour 24 mutations donnant suite à des différends entre les fondateurs du club et les dirigeants qui sont partis et ont décidé de créer un nouveau club.

Par conséquent, la CSR a estimé que cette demande ne pouvait recevoir une suite favorable au motif que la mutation gratuite à la suite d'une scission entre deux clubs avec création d'une nouvelle structure n'était pas prévue par la réglementation de la FFA et que les raisons motivant la demande n'étaient pas valides.

Conformément aux dispositions de l'article 2.3.4 des règlements généraux, le club a contesté cette décision en saisissant le Bureau fédéral dans un délai de dix jours à compter de la notification de la décision de la CSR.

Après étude du dossier, **le Bureau confirme** la réponse négative donnée par la CSR.

➤ Informations diverses

• Le Bureau fédéral adresse ses félicitations aux juges français qui ont été reçus à divers examens.

- Juges WA silver (niveau européen) : Frédéric Bourcier, Frédéric Daille, Jean-Marcel Martin, Bénédicte Roze
- Juges marche international niveau argent : Alexia Bodin et Jean-Michel Prével
- Mesureur de courses sur route international (grade B) : Patrick Aviles.

• Le Conseil national des ligues (CNL) se réunira en séminaire au siège de la Fédération le 10 janvier.

• Classement des stades World Athletics

La Fédération a été informée du nouveau règlement concernant les stades classés WA. Si les collectivités locales ne font pas le nécessaire pour mettre leurs stades en conformité, il ne restera plus que 5 stades en France classés WA, ce qui, à court terme, pourrait poser de sérieux problèmes, par exemple, pour les meetings labellisés.

• Règlement des compétitions

Le Bureau fédéral adopte, à l'unanimité, pour transmission au comité directeur, le livret des compétitions estivales.

• Contrôles antidopage pour des records de France

Dans le cas où il n'y aurait pas eu, lors d'un record de France, de contrôle effectué sur place, Michel Marle et Catherine Gracia sont seules habilités à demander à l'AFLD de contrôler l'athlète concerné(e).

<b>7. FINANCES (voir annexe)</b>
----------------------------------

➤ Budget 2024

En préambule, André Giraud indique que la construction de ce budget s'articulera autour de quatre axes prioritaires :

- les actions à mener dans le cadre des JO,
- le Plan « Impulsion 2024 »,
- la préparation de la rentrée post-JO,
- le Plan d'investissement et d'accompagnement des territoires (PIAT).

Il précise que les recettes attendues seront sensiblement au même niveau qu'en 2023, soit 26 millions d'euros. Pour le moment, les dépenses demandées par la DTN et les différents services sont par trop supérieures aux recettes attendues. Il est donc clair qu'il faudra faire des choix, renoncer à certaines actions, tout en ayant présent à l'esprit qu'en 2024, c'est le « sportif » qui sera prioritaire.

Jean Thomas commente ensuite la présentation des neuf chapitres du budget 2024.

Un large débat s'engage pour envisager les arbitrages qui pourraient être effectués. Les Vice-présidents en charge d'un secteur demandent à être associés aux discussions qui devront aboutir avant le Comité directeur du 19 janvier.

➤ Circulaires financières 2024

Plusieurs membres du Bureau fédéral ont fait part de leurs remarques et regrettent de ne pas avoir été associés à l'élaboration de ces circulaires financières. La CFB va donc retravailler ces circulaires pour présentation au Bureau fédéral du 11 janvier.

➤ Autres informations

- En octobre 2023, la CFB a initié un webinaire à destination des Trésoriers de ligue sur le thème : « présentation facturation électronique ». Ce webinaire, d'une durée de 1h, a regroupé 18 participants et a été très apprécié. Quatre nouveaux webinaires portant sur d'autres thématiques vont être mis en place en mars, juin, septembre et décembre 2024.

- Jean Thomas communique des informations sur le nouvel outil e-Logica qui va remplacer l'ancien Logica devenu obsolète.

**8. DIRECTION GENERALE (voir annexe)**

➤ Proposition d'implantations

- Championnats de France d'épreuves combinées élite à Oyonnax (ARA) les 18 & 19 mai 2024

- Championnats de France masters à Thonon-les-Bains (ARA) du 14 au 16 juin 2024

- Championnats de France d'épreuves combinées à Toulon (PCA) les 6 & 7 juillet 2024

**Accord du Bureau fédéral**

➤ Evènements « patrimoine FFA » et Championnats de France

- La billetterie pour le meeting international de Paris indoor du 11 février connaît un beau succès. Le programme est désormais connu.

- Des informations sont communiquées à propos des championnats de France élite qui auront lieu du 28 au 30 juin à Angers, avec une nouveauté : le « Boléro 5 000 » (voir annexe), mis en place le premier jour de la compétition dans le cadre de l'Olympiade culturelle Paris 2024.

➤ Informations RH et siège fédéral

André Giraud communique un certain nombre d'informations parmi lesquelles on peut noter l'arrivée de Julien Rippert en tant que Directeur du Pôle partenariat-événementiel organisation, et le départ à la retraite de Thierry Mas après 38 ans passés au service de la FFA. Un glissement de mission sur Paris 2024 aura lieu de façon progressive pour Eric Jaffrelot qui restera directeur de compétition jusqu'aux Championnats de France Elite en salle 2024 à Miramas.

La fermeture hivernale du siège est rappelée ; elle permettra la finalisation des travaux et l'aménagement des locaux. Les nouvelles affectations ainsi que le plan du siège sont présentées.

Enfin, une projection de la carte de vœux 2024 a été faite ; il s'agit d'une carte exclusivement électronique qui pourra être utilisée par les élus.

**9. INTERVENTION DU DTN**

➤ Championnats d'Europe de cross-country

Le DTN rappelle d'abord que nous sommes à 225 jours de l'ouverture des JO...



Il félicite tou(te)s les athlètes qui ont porté le maillot de l'équipe de France à Bruxelles le weekend dernier : 3 médailles individuelles et 3 par équipe avec :

- le titre individuel de Yann Schrub,
  - le titre par équipe du relais mixte,
  - la deuxième place de Valentin Bresc en U23,
  - la troisième place de Jade Le Corre en U20,
  - les deuxièmes places des équipes senior hommes et U23 hommes,
- à noter également les quatrièmes places des équipes féminines U20, U23 et senior.

Michel Huertas, chef de délégation, communique des informations supplémentaires et Lahcen Salhi présente un bilan statistique.

#### ➤ Stage en Afrique du Sud

Tout se passe bien. Les conditions sont parfaites, les installations très bien adaptées et proches du lieu de vie. Le personnel et les différents interlocuteurs sont très attentifs aux besoins exprimés.

L'équipe d'optimisation de la performance est très présente auprès des sportifs (prise de lactates, analyses vidéo, analyses biomécaniques, préparation mentale, nutrition, etc.). L'équipe médicale est en configuration JO, et, il n'y a actuellement aucun bobo à déplorer. L'ambiance est donc au top,

#### ➤ L'athlé pro

Patrick Ranvier et Anne Tournier-Lasserve confirment le dépôt de bilan de la société Prisme qui gère les contrats et les fiches de paie des athlètes pro. Une visioconférence a été organisée avec les athlètes concerné(e)s qui ont été rassurés. Ils doivent nous transmettre maintenant les documents permettant de bien évaluer leur situation individuelle.

Une réunion va avoir lieu avec le service juridique, le président de Prisme et le liquidateur pour faire un point de situation. Pour 2024, la FFA travaille à la création de sa propre structure sous forme de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), car le principe adopté en 2023 reste bon.

Le Bureau fédéral doit en valider le principe, en sachant que pour 2024, le budget Athlé pro se montera à 1 100 K€ grâce à l'augmentation du nombre de contrats « emplois SHN » et les aides afférentes attribuées par l'ANS. **Accord du Bureau fédéral**

#### ➤ Séminaire CNOSF

Un séminaire, auquel ont participé le DTN et Pierre-Charles Peuf, s'est tenu les 5 et 6 décembre pour donner des précisions sur l'état d'avancement de la préparation des JO. Beaucoup d'informations ont été données. Dès le début de l'année, un travail régulier permettra au « staff JO FFA » de préparer ces JO dans tous les domaines, et le plus en amont possible.

#### ➤ Informations diverses

- Lors d'une réunion avec le COJOP, une visite du village olympique a été organisée ; il y a eu ensuite une présentation des tenues fabriquées par le Coq Sportif.

- Philippe Leynier a proposé qu'un courrier soit adressé aux athlètes pour les responsabiliser sur la nécessité de participer à nos meetings nationaux et leur rappeler les valeurs qui nous animent.

- Patrick Ranvier a participé, avec des représentants de quatre autres fédérations à une table ronde sur « les femmes et le sport ».

- Le travail sur le budget se poursuit ; le contrat de performance est en cours de finalisation.



**10. INFORMATIONS DIVERSES**

Martine Prévost communique des informations concernant le pôle médical.

André Giraud remercie tous les intervenants et lève la séance.

*Fin de la réunion à 18h*

*Jean-Marie Bellicini*  
*Secrétaire général*

*Alain Martres*  
*Secrétaire général adjoint*

Annexes

- [Présentation générale](#)
- [Agenda du Président](#)
- [Labellisation 2023](#)